



Groupe de travail sur l'étude d'impact du PSBLSJ de  
Rio Tinto Alcan

**COMPTE RENDU**  
**RENCONTRE DE CRÉATION**

**25 FÉVRIER 2015**

L'art de bâtir des ponts

[transfertconsult.ca](http://transfertconsult.ca)

MONTRÉAL - QUÉBEC - SAGUENAY - SHERBROOKE



## Table des matières

<b>1</b>	<b>MOT DE BIENVENUE .....</b>	<b>1</b>
<b>2</b>	<b>PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS.....</b>	<b>1</b>
<b>3</b>	<b>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR .....</b>	<b>2</b>
<b>4</b>	<b>ADOPTION DES STATUTS ET FONCTIONNEMENT DU GROUPE DE TRAVAIL.....</b>	<b>2</b>
<b>5</b>	<b>ANNONCE PUBLIQUE DES TRAVAUX DU GROUPE .....</b>	<b>5</b>
<b>6</b>	<b>SURVOL DU CONTENU DE L'ÉTUDE D'IMPACT .....</b>	<b>6</b>
<b>7</b>	<b>ATELIER POUR CONVENIR DES THÉMATIQUES À TRAITER AU COURS DES SIX PROCHAINS MOIS .....</b>	<b>6</b>
<b>8</b>	<b>VARIA.....</b>	<b>1</b>
<b>9</b>	<b>PROCHAINE RENCONTRE .....</b>	<b>1</b>

## Annexes : document joint

Annexe 1 : Liste de présences

Annexe 2 : Ordre du jour

Annexe 3 : Liste des suivis

Annexe 4 : Statuts et fonctionnement du Groupe de travail – Version préliminaire

Annexe 5 : Présentation – Fonctionnement proposé

Annexe 6 : Présentation – Survol du contenu de l'étude d'impact

## 1 MOT DE BIENVENUE

Mme Julie Malo-Sauvé, facilitatrice de la séance, cède la parole à M. Jean Pedneault.

M. Pedneault souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il se présente à titre de nouveau directeur du Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean et informe le groupe de son intérêt d'assister régulièrement aux rencontres à titre d'observateur, afin d'écouter les participants. Il souhaite que cette démarche contribue à bonifier l'étude d'impact par l'apport de toutes les parties prenantes. Les membres ont été invités pour représenter une diversité d'intervenants, autant en termes géographiques que d'organismes.

À titre de promoteur et par la directive émise par le MDDELCC, M. Pedneault souligne que RTA a la responsabilité de consulter les parties prenantes sur le contenu de son étude d'impact. L'équipe de RTA est consciente qu'une démarche de consultation est également en cours du côté des MRC du lac Saint-Jean. L'objet des deux démarches sont différentes : celle de RTA se concentre sur le contenu de l'étude d'impact.

La démarche proposée se veut transparente : RTA propose que les comptes rendus soient publiés sur internet et que chaque membre puisse parler ouvertement des travaux à son entourage.

Questions des membres	Réponses
Y a-t-il une réelle obligation de RTA pour consulter les parties prenantes avant le BAPE?	<u>M. Pedneault</u> : La directive mentionne effectivement que RTA doit le faire.
Vous avez mené une consultation citoyenne à ce sujet cet automne. N'était-ce pas suffisant? Pourquoi consultez-vous à nouveau?	<u>M. Pedneault</u> : Nous avons effectivement obtenu beaucoup d'information et nous en tenons déjà compte dans notre rédaction de l'étude d'impact.  Avec ce groupe, nous souhaitons aller un peu plus loin et travailler sur des aspects plus concrets.
Lors de la consultation citoyenne, les participants ont été très ouverts. De votre côté, allez-vous être également ouverts?	<u>M. Pedneault</u> : Oui, le but de la démarche est d'échanger ouvertement.

## 2 PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS

Mme Malo-Sauvé propose d'agir à titre de facilitatrice du groupe de travail. Elle invite chaque participant à se présenter, à présenter l'organisme qu'il représente et à mentionner ses attentes vis-à-vis du groupe de travail proposé. La liste des personnes présentes figure à l'annexe 1.

Un consensus se dégage quant aux attentes des participants : il est souhaité que les travaux se déroulent dans un esprit de collaboration, avec transparence et que les discussions se traduisent en actions concrètes.

### 3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Malo-Sauvé propose que le groupe de travail s'inspire du Code Morin pour ses procédures, en demeurant toutefois flexible. Elle propose que les ordres du jour et les comptes rendus soient discutés avec les membres, puis, lorsqu'ils conviennent, qu'ils soient proposés puis appuyés.

Questions	Réponses
Si nous fonctionnons par consensus, nous n'avons pas à faire l'adoption. L'adoption a un statut légal.	<u>Mme Malo-Sauvé</u> : Nous pouvons également fonctionner simplement par consensus.

L'ordre du jour convient au Groupe. Il figure en annexe 2.

### 4 ADOPTION DES STATUTS ET FONCTIONNEMENT DU GROUPE DE TRAVAIL

Mme Malo-Sauvé propose une version préliminaire pour les statuts et le fonctionnement du groupe de travail. Elle souhaite obtenir les commentaires des participants pour bonifier cette proposition.

Mme Malo-Sauvé invite les membres à discuter des propositions préliminaires de statuts et fonctionnement du Groupe. Les principaux éléments faisant l'objet de discussions sont :

- **Le mandat du Groupe de travail et ses règles de fonctionnement**  
*Il a été convenu que les membres consulteraient le document proposé. Ce sujet sera de nouveau à l'ordre du jour à la prochaine rencontre.*
- **Le climat de tension et de méfiance dans ce dossier**  
*Tous s'entendent pour dire qu'il faudra rebâtir une confiance. Il est craint que le processus du BAPE ne permette pas d'inclure réellement les préoccupations dans le décret..*
- **La cohabitation du Comité créé par les MRC et du Groupe de travail créé par RTA**  
*La présence de ces deux démarches parallèles crée un malaise. M. Pedneault s'engage à contacter les préfets d'ici la prochaine rencontre pour explorer des pistes de solution. Il souligne qu'il est à l'aise que les participants siègent sur les deux démarches s'ils le souhaitent. Aux yeux de RTA, ces deux démarches sont différentes.*

Les suivis qui découlent des discussions sont les suivants :

- Inviter un représentant de la communauté autochtone de Mashteuiatsh à se joindre au Groupe;
- Ajouter un siège dans la catégorie « Organismes dédiés à la faune et la flore du lac Saint-Jean » et inviter un représentant de l'Association des sauvaginaires du Saguenay – Lac-Saint-Jean;

Les commentaires et questions soulevés par les membres par rapport au document figurent ci-dessous :

Questions des membres	Réponses
Le mandat du groupe de travail se limite-t-il à l'étude d'impact?	<u>Mme Malo-Sauvé</u> : Pour l'instant, c'est la proposition. Vos commentaires à cet effet sont les bienvenus
Qu'entend-on par transparence?	<u>Mme Malo-Sauvé</u> : Il est proposé que le groupe travaille avec transparence. Cela signifie que les comptes rendus seraient rendus publics. Il serait également encouragé que l'information discutée ici circule dans vos organisations et dans votre entourage.
La transparence s'applique-t-elle entre nous ou vis-à-vis le public?	<u>Mme Malo-Sauvé</u> : Dans un objectif de consultation où on veut être représentatif de la population, il est intéressant de rendre nos comptes rendus publics. La proposition est donc d'appliquer cette transparence entre nous et avec le public.  Les comptes rendus publics seraient non-nominatifs. Il s'agirait d'une synthèse de nos échanges.
Les comptes rendus seront-ils approuvés avant la diffusion?	<u>Mme Malo-Sauvé</u> : Les comptes rendus seraient discutés et validés par les membres avant la diffusion.  En diapositive 7 de la présentation, vous trouverez des exemples de groupes animés par Transfert. Vous pourrez consulter des comptes rendus et nous indiquer si cette forme vous conviendrait.
En quoi le Groupe de travail sera-t-il indépendant de RTA?	<u>Mme Malo-Sauvé</u> : Il est suggéré que le groupe soit une entité distincte de RTA.  Cela signifie entre autres que RTA ne pourrait pas communiquer au nom du groupe de travail.
Concernant le mandat, le terme « bonifier » ne semble pas assez fort. Nous souhaitons avoir une réelle influence sur l'étude d'impact.	<u>M. Jean-Robert Wells</u> : Nous pourrions revoir les termes qui définissent le mandat à la lumière de nos discussions ce soir.

Questions des membres	Réponses
Est-ce RTA qui décidera si les éléments discutés seront intégrés ou non dans l'étude d'impact?	<p><u>M. Wells</u> : Nous intégrerons le maximum de préoccupations dans l'étude, en respectant le cadre de la directive.</p> <p>Nous souhaitons nous présenter au BAPE avec une étude d'impact qui reflète le mieux les préoccupations de tout le tour du Lac. Nous voulons faire le travail avec vous.</p>
Est-ce que le Groupe de travail fait fi des résultats de la consultation menée à l'automne?	<p><u>Mme Malo-Sauvé</u> : RTA va nous présenter de quelle façon elle compte intégrer les préoccupations issues des consultations de l'automne</p> <p>Pourrait-on ajuster notre mandat en ce sens? Le Groupe de travail a pour mandat de bonifier l'étude d'impact en cours en impliquant des représentants de la communauté et des organismes intéressés ou concernés, <i>tout en s'assurant de l'intégration des recommandations des consultations de l'automne.</i></p>
Utilisera-t-on le vote comme mode de décision?	<p><u>Mme Malo-Sauvé</u> : Je vous propose plutôt de fonctionner par consensus.</p>
Est-il prévu que le groupe se dote d'un porte-parole?	<p><u>Mme Malo-Sauvé</u> : Ce n'est pas prévu pour l'instant, mais c'est possible si vous le souhaitez.</p>
Comment seront sélectionnés les représentants des riverains?	<p><u>M. Richard Dallaire</u> : Cinq associations ont été invitées en tentant de représenter les différentes zones géographiques autour du lac.</p> <p>N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires à ce sujet au besoin.</p>
Quels élus ont été invités?	<p><u>M. Dallaire</u> : Les trois préfets ont été invités. Le préfet de la MRC Maria Chapdelaine a répondu de façon positive et les 2 autres préfets ont décliné.</p> <p>Nous avons donc contacté d'autres élus de ces secteurs. Le maire de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix est intéressé à se joindre à la démarche. Nous n'avons pas encore réussi à joindre un élu de la MRC Domaine du Roy.</p>

Questions des membres	Réponses
Avez-vous pensé que les membres aient des substituts?	<u>Mme Malo-Sauvé</u> : Il est proposé que chaque organisation ait un membre délégué par résolution et que chaque membre identifie un substitut officiellement.
En cours de travail, va-t-on pouvoir inviter des experts pour nous présenter l'avancement des travaux?	<u>Mme Malo-Sauvé</u> : C'est exactement ce qu'on propose.  <u>M. Wells</u> : Nous souhaitons développer un calendrier avec vous pour que vous puissiez suivre l'avancement de l'étude.

Les documents de statuts et fonctionnement du Groupe, corrigés en fonction des commentaires du Groupe, figurent à l'annexe 4. La présentation de Mme Malo-Sauvé figure à l'annexe 5.

### Suivis

1. Reporter le point « Adoption des statuts et fonctionnement du Groupe de travail » à la prochaine rencontre
2. Compiler les commentaires reçus par rapport à la version préliminaire du document « Statuts et fonctionnement du Groupe de travail »
3. Faire un suivi, s'il y a lieu, de la rencontre entre M. Jean Pedneault et les préfets des MRC
4. Inviter un représentant de la communauté autochtone de Mashteuiatsh à se joindre au Groupe
5. Ajouter un siège dans la catégorie « Organismes dédiés à la faune et la flore du lac Saint-Jean » et inviter un représentant de l'Association des sauvaginaires

## 5 ANNONCE PUBLIQUE DES TRAVAUX DU GROUPE

Il est convenu de créer un « espace membre » sur le site [www.consultationberges.com](http://www.consultationberges.com) où les membres pourront consulter toute la documentation.

La question de l'annonce publique des travaux et de la diffusion publique des documents finaux sera traitée à la prochaine rencontre.

### Suivis

6. Créer un espace membre sur le site [www.consultationberges.com](http://www.consultationberges.com)
7. Reporter le point « Annonce publique des travaux du Groupe » à la prochaine rencontre

## 6 SURVOL DU CONTENU DE L'ÉTUDE D'IMPACT

M. Jean-Robert Wells fait un survol de la table des matières de l'étude d'impact. Il présente l'échéancier et les activités en cours. Il rappelle que les audiences publiques sont prévues au printemps 2016.

Il présente également un outil qui rassemble toutes les recommandations des participants consultés à l'automne 2014. Il est convenu que le titre de cet outil soit « Recommandations émanant de la consultation citoyenne de l'automne 2014 ». RTA s'assurera de considérer l'intégration de chacune de ces recommandations ainsi que celles émanant du rapport de la chaire en Éco-conseil.

Il est convenu que la table des matières détaillée sera partagée à tous les membres.

La présentation de M. Wells figure à l'annexe 6.

Questions	Réponses
Si vous n'arrivez pas à terminer l'étude d'impact à temps, pourrez-vous prolonger le décret?	<u>Jean-Robert Wells</u> : Oui, de 6 mois à 1 an.
Est-ce que l'Île Boulianne est incluse dans la zone d'étude?	<u>Jean-Robert Wells</u> : Oui, comme l'ensemble du Parc national de la Pointe-Taillon
Pourrez-vous déroger au cadre réglementaire du Ministère?	<u>Jean-Robert Wells</u> : Non. Nous ne pouvons pas enlever des éléments qu'ils nous demandent d'intégrer à l'étude d'impact.
Comment les enjeux touchant la gouvernance seront-ils intégrés à l'étude d'impact?	<u>Jean-Robert Wells</u> : La table des matières détaillée pourrait vous être partagée avec les membres pour vous montrer comment ceci sera intégré.

### Suivis

8. Partager la table des matières détaillée aux membres

## 7 ATELIER POUR CONVENIR DES THÉMATIQUES À TRAITER AU COURS DES SIX PROCHAINS MOIS

Il est convenu que cet atelier aura lieu à la prochaine rencontre.

## **8 VARIA**

Aucun point au varia.

## **9 PROCHAINE RENCONTRE**

Un sondage sera acheminé à tous les membres pour identifier la meilleure date pour tenir la prochaine rencontre.

Les membres conviennent également des éléments suivants :

- La prochaine rencontre aura lieu à Roberval, en après-midi;
- RTA délègue à Transfert la gestion du remboursement des frais de déplacement et de gardiennage. Les formulaires sont disponibles auprès de Mme Myriam Vallière;
- Le spécialiste de la gestion hydrique M. Bruno Larouche fera un topo lors de la prochaine rencontre;
- La documentation sera envoyée aux membres 7 jours avant la rencontre, dans la mesure du possible, afin qu'ils puissent se préparer adéquatement;

Mme Malo-Sauvé remercie les participants pour leur présence et leur écoute, souhaitant à tous une bonne fin de soirée.

**Production du compte rendu**

Myriam Vallière, Transfert Environnement et Société  
Personne-ressource du Groupe de travail